

Union Titus Pétange
Association sans but lucratif

Etats financiers révisés
pour l'exercice clôturé
le 31 décembre 2021

59, route de Luxembourg
L-4761 Pétange
R.C.S. Luxembourg : F 10381

Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2021

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2021



UNION TITUS PÉTANGE

FONDÉE EN 2015

A.S.B.L. - Affiliée à la F.L.F.

UNION TITUS PÉTANGE | 59, route de Luxembourg | L-4761 Pétange

Tél.: 26 50 38 65 | Fax: 26 50 38 66

Pétange, le

12.05.2022

Rapport de gestion de l'exercice 2021

L'Union Titus Pétange A.s.b.l. a été constitué en mars 2015 suite à la fusion entre le F.C. Titus Lamadelaine A.s.b.l. et le C.S. Pétange A.s.b.l. : L'association a pour objet :

- Pratiquer et développer le football masculin et féminin en plein air et en salle,
- Propager par tous moyens les idées sportives,
- Etablir des liens d'amitié entre ses membres et ceux d'associations poursuivant le même but,
- Organiser toutes sortes de manifestations sportives et festives, de louer, acquérir, aménager et exploiter un ou plusieurs terrains de sport et en général de faire tout acte quelconque se rattachant à cet objet et pouvant faciliter l'accomplissement de l'objet social.

A ce titre L'Union Titus Pétange participe avec ses équipes aux championnats organisés par la Fédération Luxembourgeoise de Football.

La fusion en 2015 a été une réussite et a permis à l'Association de se hisser en BGL League. L'objectif est d'essayer de se qualifier pour les éliminatoires de l'Europaligue ce qui semble se réaliser et de promouvoir d'avantage la formation des jeunes dont le nombre a considérablement augmenté.

Le conseil d'administration propose de reporter la perte de l'année 2021 à nouveau et de continuer les activités de l'association.

Le club a cependant été frappé de plein fouet aussi bien sur un plan sportif que financier par la pandémie. Une réduction du budget et la revue des objectifs en sont la conséquence.

Les membres du comité au 31.12.2021 étaient les suivants :

Jean Paul Duarte	Président
Pascal Wagner	Vice-Président
Fabrice Graindorge	Trésorier
Jean Antunes	Membre
Nico Barnabo	Membre
Laurent Libert	Membre
Alain Ueberschlag	Membre
Luis Goncalves	Membre
Dan Flammang	Membre

Wagner Pascal

ACCORD IMMOBILIERE

BATI EXPO

BELGIUM FINANCES

DD CONSTRUCTIONS

SUD THERM

lalux Sud Assurances S.A. Agence
34, avenue de la Gare L. 4873 Lamadelaine
OSM: 621 50 02 49
paulo.nunes@agence.lalux.lu

DKV Luxembourg

KALISTA IMMO S.A.
Promotion Immobilière
Achat de terrains-maisons pour projets immobiliers
Tél.: 24 87 39 01 - www.kalista.lu

ING

ELECTRO Sud S.A.

Ets. FELTEN Marco
Orthopédie Technique s.à r.l.

Melsen IMMOBILIERE

Équipements de sport
Flocages impressions sublimation et broderies
10, ROUTE DE LUCIGUY 4750 PÉTANGE
TÉL.: 26 65 21 72
info@soccer.lu

Union Titus Pétange A.s.b.l.

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF				PASSIF			
	Note(s)	31.12.2021 EUR	31.12.2020 EUR		Note(s)	31.12.2021 EUR	31.12.2020 EUR
Actif immobilisé		33.335	50.941	Capitaux propres	5	-1.187.540,99	-785.230
Immobilisation incorporelles	2.2.2.3	18.653	35.697	Résultats reportés		(785 231)	(623 493)
Immobilisation corporelles	2.2.2.4	14.682	15.244	Résultat de l'exercice		-402.310	-161.737
				Provisions	6	-	-
Actif circulant		311.116	317.307	Dettes non subordonnées	7	1.475.096	1.169.161
Stock	2.2.3	230	230	Dettes envers des établissements de crédit			
Créances clients				dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		-	-
. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an	2.2.4.4	111.005	180.396	Dettes sur achats et prestations de service			
Autres créances				dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		5.227	65.472
. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an	2.2.4	80.168	-	Autres dettes			
Avoirs en banques, avoires en compte				dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		1.469.869	1.103.689
de chèques postaux, chèques et en caisse		119.713	136.682				
Comptes de régularisation	2.2.6	-	55.239	Comptes de régularisation	2.2.6	56.896	39.555
Total de l'actif		344.451	423.487	Total du passif		344.451	423.487

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

Union Titus Pétange A.s.b.l.
Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

CHARGES				PRODUITS		
Note(s)	2021 EUR	2020 EUR	Note(s)	2021 EUR	2020 EUR	
Variation de stock	-	285	Montant net du chiffre d'affaires	612.207	459.731	
Autres charges externes	69.733	75.933	Sponsors	358.439	301.233	
Matériel & Equipements	69.733	75.933	Cotisations	53.669	46.420	
			Autres	41.077	45.786	
Frais de personnel	987.609	769.238	Entrées Spectateurs	7.132	7.809	
Indemnités joueurs	671.812	548.614	Transfert Joueurs	151.890	58.483	
Indemnités entraîneurs	143.908	70.506				
Indemnités tiers	133.973	133.956				
Transferts Joueurs	37.916	16.163				
Amortissement	72.410	40.326				
Immobilisations incorporelles	17.044	18.385				
Immobilisations corporelles	5.083	3.141				
Correction de valeur d'actif courant	50.282	18.800	Subsides et subventions	276.907	493.362	
Autres charges d'exploitation	159.486	227.473				
Compétitions						
- Coûts des arbitres	5.691	2.161				
- Autres	9.355	6.957				
Frais voyage et transport	29.810	71.235				
Administration	28.531	44.417				
Publicité	792	1.535				
Entretien	5.702	6.951				
Manifestations, tournois, loisirs	1.368	31.060				
Primes d'Assurances	15.571	10.687				
Frais médicaux	16.879	22.726				
Autres	45.788	29.745				
Intérêts et charges assimilées	2.187	1.574	Résultat de l'exercice (perte)	402.310	161.737	
Total des charges	1.291.425	1.114.829	Total des produits	1.291.425	1.114.829	

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

Union Titus Pétange A.s.b.l.

Flux de trésorerie

Mouvements de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

	2021 EUR
Résultat de l'exercice	- 402.310
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	
Dotations aux amortissements	17.606
Corrections de valeur sur actif circulant	
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles/joueurs	
Impact net sans incidence sur la trésorerie :	17.606
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Variation des stocks	-
Variation des créances	- 10.779
Variation des comptes de régularisation Actif	55.239
Variation des dettes	305.935
Variation des comptes de régularisation Passif	17.340
Variation des provisions	-
Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles	367.736
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liée au remboursement de prêts à des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liée au remboursement d'emprunts des institutions non financières	-
Entrées sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Entrées provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement des montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement	-
Augmentation/diminution nette de trésorerie	- 16.968

Union Titus Pétange A.s.b.l.
Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021

Note 1 - Généralités

L'Union Titus Pétange A.s.b.l. (ci-après « le Club ») a été constitué le 20 mars 2015, suite à la fusion entre le F.C. Titus Lamadelaine A.s.b.l. et le C.S. Pétange A.s.b.l., sous la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à 59, route de Luxembourg, Pétange.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

L'activité principale du Club est de faire découvrir et de promouvoir le sport en général et plus particulièrement le football.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joints ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les états financiers de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les états financiers donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

2.2 Modes d'évaluation

2.2.1 Valorisation des immobilisations incorporelles

Le club pratique l'activation des frais de transferts de joueurs, qui sont amortis sur une durée entre un et trois ans, en fonction du contrat

Union Titus Pétange A.s.b.l.
Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation (suite)

2.2.2 Valorisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur valeur d'acquisition ou au coût de revient, déduction faite des corrections de valeur. Les corrections de valeur sont calculées en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations d'après la méthode linéaire. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

En cas de dépréciation durable, les actifs immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont extournées lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.3 Valorisation des stocks

Les stocks ont été évalués sur base du dernier prix d'acquisition.

Les stocks font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient ou d'acquisition.

2.2.4 Valorisation des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur du marché est inférieure à leur valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

2.2.5 Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de la clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur survenance.

2.2.6 Valorisations des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.2.7 Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation actif et passif ont pour but de ventiler correctement les produits et charges reçues ou à recevoir pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

Union Titus Pétange A.s.b.l.
Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation (suite)

2.2.8 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en euro au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au cours historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Note 3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de frais de transfert de joueurs. Elles sont amorties linéairement sur une période de 3 ans pour les transferts définitifs et au taux de 100% l'an pour les transferts temporaires.

	2021	2020
	EUR	EUR
Prix d'acquisition au début de l'exercice	152.841	121.816
Entrées au cours de l'exercice	-	31.025
Sorties au cours de l'exercice	-	-
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	152.841	152.841
Corrections de valeur au début de l'exercice	117.144	98.759
Corrections de valeur de l'exercice	17.044	18.385
Reprises de corrections de valeur des exercices antérieur	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	134.188	117.144
Valeur nette à la fin de l'exercice	18.653	35.697
Valeur nette au début d'exercice	35.697	23.057

Union Titus Pétange A.s.b.l.
Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021

Note 4 – Immobilisations corporelles

	2021	2020
	EUR	EUR
Prix d'acquisition au début de l'exercice	36.753	32.385
Entrées au cours de l'exercice	3.300	4.368
Sorties au cours de l'exercice	-	-
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	40.053	36.753
Corrections de valeur au début de l'exercice	21.509	18.368
Corrections de valeur de l'exercice	3.862	3.141
Reprises de corrections de valeur des exercices antérieur	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	25.371	21.509
Valeur nette à la fin de l'exercice	14.682	15.244
Valeur nette au début d'exercice	15.244	14.017

Note 5 - Créances

Au 31 décembre 2021, le Club a des créances, majoritairement envers ses sponsors, pour un montant de EUR 111.005 (2020 : EUR 180.396).

Au 31 décembre 2021, le Club a une créance issue de transfert de joueurs pour un montant de EUR 55.000 (2020 : 75.000)

Les autres créances s'élèvent à 80.168 EUR et concernent des subsides à recevoir (2020 : 0,00).

Note 6 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

Note 7 – Dettes

Le poste des « Dettes » s'analyse comme suit :

	2021	2020
	EUR	EUR
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.227	65.472
Autres dettes	1.469.869	1.103.689
	<u>1.475.096</u>	<u>1.169.161</u>

Les joueurs évoluant (actuellement) au Club ont confirmé, début 2022, avoir reçu toutes les indemnités du club relatives à 2021 sauf les indemnités encore dues par le club pour le mois de décembre 2021. Celles-ci ont été payées en janvier 2022.

Le poste « Autres dettes » est relatif à des financements sans date d'échéance reçu de la part de sociétés gérées par le Président du club.

Pendant l'exercice 2021, le Club a payé des honoraires au bénéfice d'un agent pour un montant de 11.174 EUR (2020 : 27.894 EUR).

Union Titus Pétange A.s.b.l.
Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021

Note 8 – Compte de régularisation passif

Les comptes de régularisation passif sont composés de produits sur sponsors pour la saison 2021/2022.

Note 9 - Droits et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2021, le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

Note 10 – Événements post-clôture à la clôture

Aucun événement n'est survenu après la clôture de l'exercice 2021.